Fédération Française de BasketBall

Point d'étape de l'exercice de cartographie des risques de corruption

15.12.2023

1 Préambule

2 Synthèse des résultats

3 Détail des résultats

1. Préambule

1. Préambule | Introduction

À l'issue du *contrôle de la FFBB réalisé par l'AFA au cours de l'été 2022 au titre de la loi Sapin II*, des recommandations ont émises par cette dernière afin de déployer un **dispositif global de prévention et de détection des risques** d'atteintes à la probité sur son périmètre propre et celui des entités qu'elle contrôle.

La pierre angulaire de ce dispositif est la cartographie des risques de corruption.

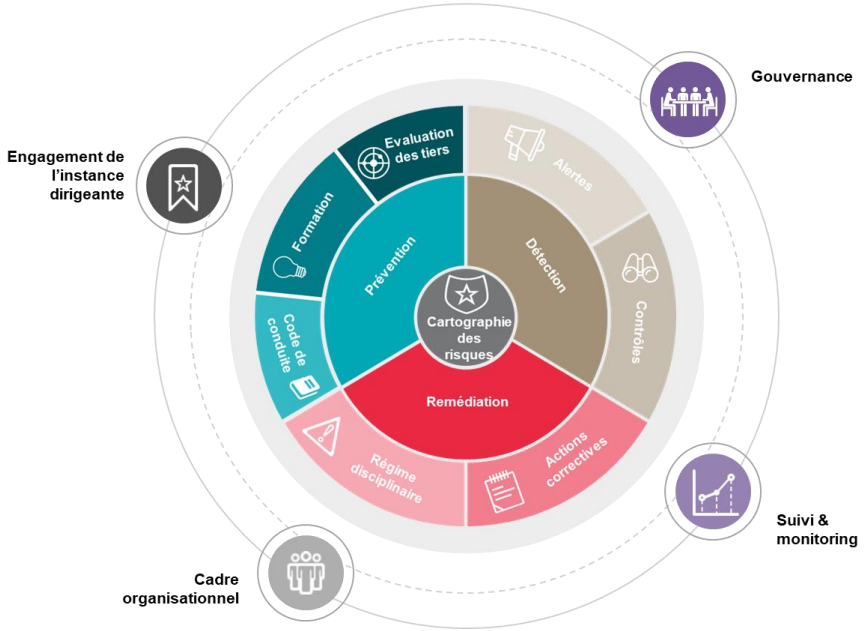

À ce titre, la FFBB a pris les engagements suivants :

1. **Formalisation de la méthodologie** de cartographie des risques de corruption
2. **Etablissement de la cartographie des risques**
3. **Définition d'une feuille de route** dans l'objectif de renforcer la maîtrise des risques de corruption et d'atteinte à la probité.

A cette fin, **49 personnes** ont été rencontrées dans le cadre de **36 entretiens**.

1. Préambule | Vocabulaire de la cartographie des risques de corruption

Scénario de risque : il s'agit d'une situation susceptible de donner lieu à la commission d'un acte de corruption. L'exercice de cartographie va consister en la description de ces situations potentielles de corruption en tenant compte du processus/activité concernée, la zone géographique, les personnes concernées (collaborateurs internes et typologie de tiers) et le déroulé de la situation.

Risque : la cartographie des risques de corruption est basée sur une approche par les risques. Ainsi, chaque risque comprend un ou plusieurs scénarios de risque de corruption consolidés qui lui est associé. Ces scénarios consolidés sont issus de la consolidation des différents scénarios uniques identifiés lors des entretiens.

Dispositifs de maîtrise du risque : il s'agit de tous les dispositifs d'organisation, de contrôles, de documentations, d'indicateurs et de pilotage existants qui vont permettre de maîtriser le risque. Par exemple : contrôles *a priori* / *a posteriori*, contrats, procédures, délégations de pouvoir, rôles/responsabilités et habilitations, dispositif d'évaluation des tiers, *reporting*.

Plans d'action : mesures permettant de renforcer le niveau de maîtrise des risques, confiées à la responsabilité d'acteurs précisément désignés et qui devront faire l'objet d'un suivi formalisé.

Contrôles de deuxième niveau : désigne les contrôles réalisés *a posteriori*, à fréquence prédéfinie ou aléatoire, idéalement par des services non impliqués opérationnellement. Ces contrôles sont des contrôles de fond et de forme permettant de valider la conformité du processus aux procédures internes, de s'assurer de la bonne exécution des contrôles de premier niveau et du bon fonctionnement du dispositif mis en œuvre.

Contrôles de troisième niveau : désigne les contrôles assurés par l'audit interne et/ou externalisé qui conduit des missions d'investigation dans tout domaine afin d'offrir l'assurance raisonnable que le dispositif anticorruption est conforme aux exigences réglementaires et internes, efficacement mis en œuvre et tenu à jour.

Représentation d'un risque de corruption :

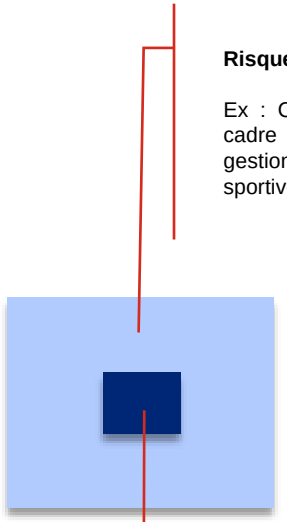

Risque de corruption

Ex : Corruption passive dans le cadre de l'organisation et de la gestion des manifestations sportives

Scénario de risque

Ex : Un officiel, un bénévole, un collaborateur (pratique fédérale - salarié) ou une commission de la FFBB pourrait accepter ou solliciter un avantage indu de la part d'un tiers malveillant (privé ou public) afin de manipuler les données d'un match (i.e., falsification d'une feuille de marque, arbitrage au bénéfice d'une équipe, etc.)

1. Préambule | Etapes clés

Réalisé

Construction de la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques de corruption de la Fédération Française de BasketBall (FFBB)

- Challenge et validation de la méthodologie de cartographie des risques de corruption par l'équipe projet AFA de la FFBB

Réalisation de 36 entretiens avec les responsables et opérationnels des fonctions clés de la FFBB

- 49 fonctions clés à rencontrer ont été identifiés sur la base de l'organigramme, des processus clés et des entretiens avec les directeurs de Pôle afin d'assurer l'exhaustivité de la couverture de l'exposition au risque de corruption.
- Des entretiens individuels et des ateliers ont été menés par Grant Thornton, chaque interlocuteur ayant reçu un guide d'entretien informatif en amont de la rencontre.
- L'objet de ces entretiens était l'identification des scénarios potentiels de corruption et des moyens de maitrise associés au regard du périmètre d'activité de chaque interlocuteur.

Formalisation des comptes rendus d'entretiens

- Présentation synthétique des activités de l'interlocuteur rencontré et formalisation d'un tableau récapitulatif des scénarios et des moyens de maitrise identifiés
- Approbation des comptes-rendus par les collaborateurs.

Consolidation des scénarios potentiels de risques similaires et des éléments de maitrise

- Agrégation et consolidation des scénarios potentiels identifiés (200 scénarios potentiels consolidés en 68 scenarios potentiels)
- Consolidation des éléments de maitrise
- Identification et organisation des scénarios potentiels de risques par catégorie de risques potentiels de corruption (32 risques potentiels de corruption)

Intégration et cotation de chaque scénario potentiel de risques dans la matrice Excel

- Cotation du risque brut (impact * occurrence)
- Analyse et évaluation des éléments de maitrise communiqués pendant les entretiens
- Priorisation des scénarios de risques potentiels

Atelier de travail avec l'équipe projet de la FFBB pour challenger les travaux

À venir

Point d'étape sur la démarche de cartographie des risques de corruption de la FFBB lors du Comité Directeurs du 15 décembre 2023

Réalisation d'ateliers complémentaires au niveau territorial & LNB

Définition d'une feuille de route

Validation de la cartographie des risques et de la feuille de route au comité Directeurs du 16 février 2023

1. Préambule | Présentation de l'univers des risques

La cartographie des risques de corruption de la FFBB recense **38 risques** que l'on peut répartir en **4 grandes typologies de risque** :

17

risques de corruption

La corruption : toute personne qui promet, offre ou accepte un avantage indu afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte entrant dans ses fonctions
Corruption active/passive, privée, publique

5

risques de détournement de fonds ou biens

C'est le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, un comptable public, un dépositaire public ou l'un de ses subordonnés de détruire, détourner ou soustraire un acte ou un titre, ou des fonds publics ou privés, ou effets, pièces ou titres en tenant lieu, ou tout autre objet qui lui a été remis en raison de ses fonctions ou de sa mission.

2

risques de prise illégale d'intérêts

C'est le fait, par une personne chargée d'une mission de service public, d'obtenir un intérêt quelconque dans une opération dont elle a la charge d'assurer la surveillance, l'administration, ou le paiement.

8

risques de conflit d'intérêts

Le conflit d'intérêts désigne toute situation où les intérêts personnels d'un collaborateur (financiers, personnel, familiaux) pourraient entrer en conflit avec ceux de la FFBB. Il peut ainsi être de nature à affecter l'exercice impartial des fonctions et responsabilités du collaborateur, notamment dans sa capacité à prendre une décision de manière loyale, indépendante et dans l'intérêt de la FFBB.

La qualification de ces infractions peut entraîner la **responsabilité pénale de la FFBB et des structures déconcentrées, la responsabilité pénale personnelle de ses dirigeants et collaborateurs (salariés et bénévoles), ainsi que des sanctions financières graves.** Les différentes procédures et dispositifs mis en œuvre afin de palier la survenance d'un risque vise donc à **protéger les acteurs de la FFBB et la FFBB** elle-même.

1. Préambule | Méthodologie de priorisation des risques

La priorisation des risques potentiels nets se fait par le **croisement du niveau d'exposition brute et du niveau de maitrise et permet ainsi de définir une stratégie de gestion des risques :**

- renforcer la maîtrise du risques (zone rouge et orange)
- surveiller / monitorer les zones de risques (zones bleue et verte)

Zone d'amélioration prioritaire :
L'exposition au risque est forte (4 ou 3) et le niveau de maîtrise faible (1 ou 2) : des actions de maitrise doivent impérativement être mises en place ou renforcées le plus rapidement possible.

Zone d'amélioration secondaire :
Le niveau d'exposition au risque est moyen ou faible. Ces risques ne sont pas prioritaires mais les dispositifs de maitrise doivent être renforcés dans un second temps.

Matrice de priorisation des risques

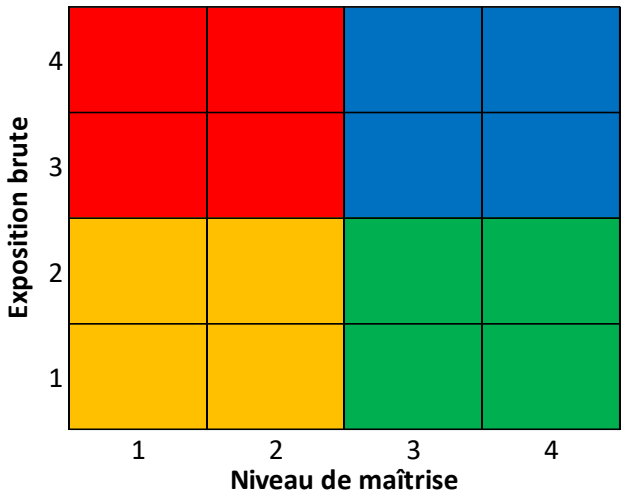

Zone de surveillance prioritaire :
L'exposition est forte mais la maitrise est bonne. Le risque est a priori maîtrisé. Il conviendra toutefois de le monitorer via des dispositifs de contrôle (2ème ligne de maîtrise) ou d'audit (3ème ligne de maîtrise).

Zone de surveillance secondaire :
L'exposition est faible et le niveau de maitrise est bon. Ces risques peuvent également être monitorés.

2. Synthèse

2. Synthèse | Environnement de la FFBB – Influence des facteurs de risques en matière de corruption

Facteurs externes

Augmentation de l'exposition

- Secteur d'activité réputé à risque : corruption, paris sportifs, dopage, manipulation de résultats sportifs, organisation de manifestations sportives (place de match etc.) ;
- L'organisation de la FFBB est décentralisée (les compétitions de niveau départemental et régional sont gérées respectivement par les comités départementaux et les ligues régionales) ;
- Relations régulières avec des acteurs publics *(collectivités territoriales, parlementaires et ministres, entités publiques (ANJ, ANS)…)* dans le cadre d'obtention de subventions, essentielles au fonctionnement de la FFBB ;
- Recherche de sponsors et partenaires privés dans le cadre d'obtention de subventions ;
- Beaucoup de personnes intervenant dans le milieu se connaissent directement ou indirectement. Ce contexte sportif tend par conséquent à favoriser les relations interpersonnelles et donc potentiellement les situations de conflit d'intérêts.

Réduction de l'exposition

- La FFBB, association fondée en 1923, est reconnue d'utilité publique et s'appuie sur l'implication de passionnés : les bénévoles, partie intégrante du fonctionnement de la FFBB
- Secteur d'activité « très regardé » : développement de l'éthique et de la transparence au sein des fédérations sportives ;

Facteurs internes

Augmentation de l'exposition

- Croissance de la FFBB, sur ces dernières années sans avoir davantage adapté les modes de fonctionnement (fondés sur la confiance et l'historique des salariés) ;
- Absence des procédures essentielles à un programme de conformité découlant de la loi Sapin 2 *(i.e., évaluation des tiers, traitement du sujet des conflits d'intérêts, relation avec les acteurs publics…) ;*
- Manque de procédures et processus sur des éléments clés :
  - rôles et responsabilités au sein de pôles aux fins de garantir une transparence et un reporting uniforme ;
  - absence d'un processus achats structuré et cumul de fonctions générateur de conflits d'intérêts ;
  - absence d'un dispositif opérationnel de conflits d'intérêts ;
  - Absence de contrôle de 2ème niveau.
- Organisation de la FFBB basée sur de nombreux bénévoles s'impliquant gracieusement dans les activités nécessaires au fonctionnement de la fédération, rendant complexe l'imposition de certaines procédures ;
- Manque de sensibilisation aux zones de risque de corruption et d'atteinte à la probité.

Réduction de l'exposition

- Culture de la FFBB fondée sur la confiance et des valeurs fortes (dont respect, intégrité, loyauté…)
- Engagement de l'instance dirigeante suite au contrôle d'initiative de l'Agence Française Anticorruption
- Identification de l'équipe projet AFA pour déployer le dispositif anticorruption
- Gouvernance bicéphale : élus et salariés en tant que directeur et vice-président de pôle ;
- Collégialité de la majorité des décisions fondées sur le principe des commissions (*discipline et contentieux, organisation et gestion des manifestations sportives, attribution des fonds…).*

2. Synthèse| Aperçu de la priorisation des risques

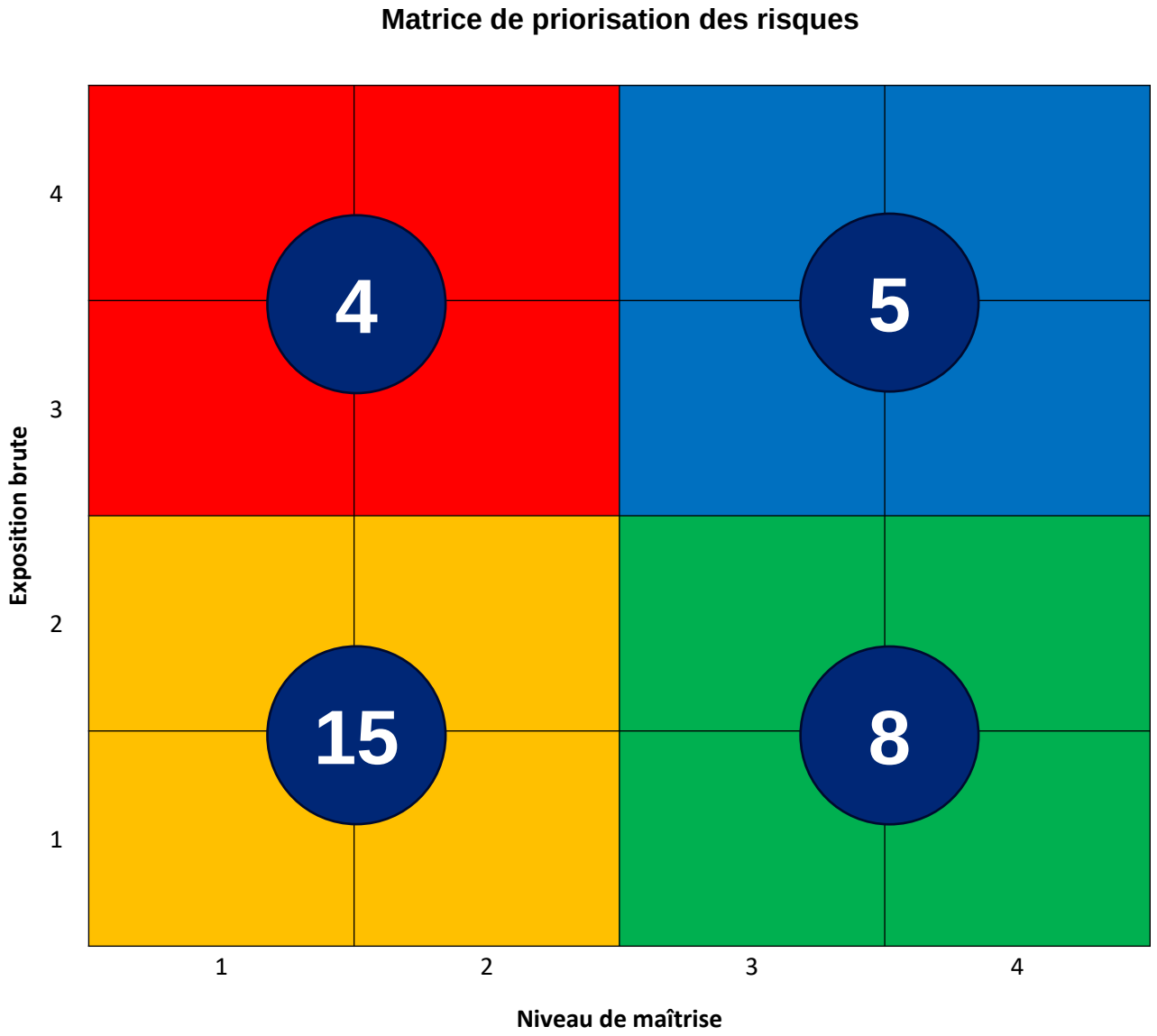

Aperçu :

- **68 scénarios** ont été identifiés
- Scénarios regroupés en **32 catégories de risque**

3. Conclusion

3. Conclusion | Prochaines étapes

Les prochains objectifs pour la FFBB concernant la cartographie des risques de corruption sont les suivants :

Décembre / Janvier

1 **Affinement des scénarios et risques** avec les différents pôles et élus de la FFBB

Janvier

2 **Approfondissement** de la cartographie des risques de corruption :

- Organisation d'un atelier afin de rencontrer différents élus territoriaux (président de comités et ligues)
- Organisation d'un atelier avec un représentant de la ligue nationale de basketball

Février

3 **Validation** de la cartographie des risques définitive par le comité Directeurs